

# INSCRIPTION EN 1<sup>ère</sup> ANNÉE COMMUNE

Pour l'année scolaire 2021-2022

## QUELQUES REPÈRES

Inscriptions en 1ère année commune uniquement

➤ Utilisation d'un formulaire unique d'inscription (FUI)

>Classement pour départager les demandes si nécessaire

## AVANT LA PÉRIODE DES INSCRIPTIONS

### ➤ Remise du FUI :

Chaque école primaire est chargée de la distribution des formulaires uniques d'inscription aux parents.

### Remplissage du FUI :

- Déterminer le ou les établissements qui conviendraient à l'enfant
- Tout en étant conscient que certains établissements manquent de places
- D'où l'importance pour les parents de se renseigner pour élargir leurs possibilités
- Prendre contact avec plusieurs établissements pour obtenir des informations concrètes (projet pédagogique, etc.)

## LE FORMULAIRE UNIQUE D'INSCRIPTION (FUI)

### LE VOLET GÉNÉRAL

		N°de formulaire :	53485				
F	4) (			Code ISEF: Non			
Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire				Type d'enseignement :			
VOLET GENERAL				(uniquement si l'enfant fréquente l'enseignement spécialisé)			
	Personne(s) respons	able(s)		F	Renseignements à fournir par	l'école primaire d'origine	
lom(s) et prénom(s)				Date d'inscription dans l'écol	e primaire actuellement fréquentée :		
				Langue d'immersion depuis l	a 3ème primaire :		
éléphone(s) du/des responsable(s)				Nom, date et signature du direc	teur de l'école primaire		
idresse(s) e-mail du/des responsabl	le(s)						
Personne(s) de contact							
Adresse de contact (adresse unique					Etablissement s	econdaire	
aquelle le courrier doit être envoyé)				Il s'agit de l'établissement secon	ndaire qui correspond à la 1ère préférence	des personnes responsables et dans lequel les doci	uments
	Elève			d'inscription doivent être dépose			
lom :	POMME			N° Fase :	1		
orrections éventuelles :							
er prénom :	CERISE			Nom de l'établissement :			
orrections éventuelles :				Rue et n°:			
ate de naissance :	01/01/2005						
orrections éventuelles :				Code postal :	Localité :		
ode sexe :	F						
'orrection éventuelle :				Inscription en immersion		our tous les établissements mentionnés sur le volet confide nent de 1ère préférence n'organise pas l'enseignement en	
Jomicile actuel de l'élève : domicile connu de l'Administration)	Rue Adolphe lavallée, 1 1080 BRUXELLES				immersion.	1 33 1 32	
orrections éventuelles :	1000 BROXELLES			Priorités			
				(uniquement dans l'établissement d	de première préférence et durant la période d'ins	cription)	
omicile du 2ème parent :				"fratrie"	OUI / NON* Oui si un frère, une s fréquente l'implantati	oeur ou un mineur ou un majeur résidant sous le même to on secondaire.	oit
niquement si les parents sont séparés et demand our le calcul de l'indice composite plutôt que le do				"enfant en situation	Oui si l'élève est issu		postane se
				précaire"	directeur de l'aide à l	ille d'accueil où il a été placé par le juge ou par un conseill a jeunesse. enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.	ler ou un
lomicile au moment de l'inscription ctuellement fréquentée :	dans recoie primaire			"enfant à besoins	Oui si		
niquement si ce domicile était plus proche de l'éc a pas changé d'école.	cole que le domicile actuel et que l'élève			spécifiques"	OUI / NON" - une intégration pe spécialisé.	ermanente est envisagée pour l'élève issu de l'enseigneme	ent
a pas ciange 4 score.						tteint d'un handicap avéré et un projet d'intégration a été a	ccepté
	Ecole primaire d'or	igine				ement en concertation avec l'équipe éducative.	010000
I° FASE :	0			"interne"	OUI / NON* Oui si l'élève fréquer lequel il entretient un	ite un internat organisé par le même pouvoir organisateur « e collaboration.	ou avec
'orrections éventuelles :				"parent prestant"		s ou la personne investie de l'autorité parentale exerce tou	it ou
lom :	Scolarisé en dehors de l'enseignem	nent organisé ou subventionné par	ır la Communauté		partie de sa fonction	rémunérée dans l'établissement secondaire.	
orrections éventuelles :	française			Volet confidentiel			
dresse de l'implantation :				Le volet confidentiel e	st remis sous format papier	OUI / NON*	
orrections éventuelles :				Le volet confidentiel a	été complété par la voie électronique	OUI / NON'	
				* biffer la mention inutile			
Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGEC	responsable de l'opération, a déclaré le traitement aupr	orès de la Commission de la Protection de la vie priv	livée	Date :			
PVP). Il repose sur l'article 24, §§ 1, 3 et 4 de la Constitu	tion et sur le décret « Missions », chapitre IX, section 1/1.	La déclaration est disponible sur le site de la CPVF	/P:https://	Le(s) responsable(s) légal (léga	aux) (nom(s) et signature(s))		

#### LE VOLET CONFIDENTIEL

N°de formulaire : Code d'accès : uGw89TU12Rk= Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire VOLET CONFIDENTIEL A compléter par la voie électronique sur www.inscription.cfwb.be ou à remettre sous enveloppe fermée lors de la demande d'inscription dans l'établissement de 1ère préférence Nom de l'élève : 1er prénom de l'élève : CERISE Téléphone(s) du/des responsable(s) : Adresse(s) e-mail du/des responsable(s) : En majuscule (2 maximum) Je (nous) souhaite(ons) recevoir les éventuels courriers de la CIRI par email OUI / NON\* Préférences (de la première à la dernière préférence) Reprendre l'établissement correspondant à votre 1ère préférence. ondération : 1,5 Rue et N° : ..... Code Postal : ..... Localité : ..... ème PREFERENCE N° Fase : ....../ Nom: ..... Pondération : 1,4 Rue et N° : ..... Code Postal : ..... Localité : ..... Pondération : 1,3 Rue et N° : .... Rue et N°:..... Code Postal : ..... Localité : ..... me PREFERENCE N° Fase : ...... Pondération : 1,1 Rue et N° : ..... Code Postal : ..... Localité : .....

Suite au verso

6ème PREFERENCE	N° Fase :/
Pondération : 1	Nom:
7ème PREFERENCE	N° Fase :
Pondération : 1	Rue et N°:  Code Postal: Localité:
8ème PREFERENCE	N° Fase :/
Pondération : 1	Rue et N°:
9ème PREFERENCE	N° Fase :
Pondération : 1	Rue et N°:  Code Postal:  Localité:
10ème PREFERENCE	N* Fase :
Pondération : 1	Nom:  Rue et N*:  Code Postal:  Localité:

N°de formulaire :

#### Inscription en immersion: oui / non\*

Attention: La réponse doit être la même que sur le volet général, même si l'établissement de 1 dro préférence n'organise pas l'enseignement en immersion. Elle vaut pour tous les établissements qui l'organisent et qui sont mentionnés sur le volet confidentiel.

#### Date:

Le(s) responsable(s) légal (légaux) (nom(s) et signature(s))

## LES POINTS IMPORTANTS À AVOIR EN TÊTE LORS DU REMPLISSAGE DU VOLET GÉNÉRAL

### Les adresses :

Dans certains cas, les parents ont la possibilité d'indiquer sur le FUI une autre adresse que le domicile actuel de l'élève :

**Domicile du 2**ème **parent** : champ à ne compléter que si les parents sont séparés ET qu'ils désirent faire valoir le domicile du parent chez qui l'enfant n'est pas domicilié. Dans ce cas, c'est ce domicile qui servira de référence pour le calcul de l'indice composite.

les parents souhaitent utiliser le domicile du 2<sup>ème</sup> parent comme référence, il est important de les inviter à réaliser des simulations du calcul de l'indice composite pour s'assurer que le domicile du 2<sup>ème</sup> parent est plus favorable et leur permet d'obtenir un meilleur indice composite. Les parents peuvent se rendre sur le site internet <u>www.inscription.cfwb.be</u> pour réaliser les simulations.

SI LES PARENTS SOUHAITENT FAIRE VALOIR LE DOMICILE DU 2<sup>ème</sup> parent et le domicile au moment de l'inscription dans l'École primaire actuellement fréquentée, ils peuvent indiquer les adresses de cette manière :

		N°de formulaire :	52000	
Formulaire d'inscription en	1ère année commune du			
Torridane a macripuon en	VOLET GENER		ient secondaire	
	Personne(s) respon			
Nom(s) et prénom(s)		sable(s)		
éléphone(s) du/des responsable(s)				
dresse(s) e-mail du/des responsable	(s)			
Personne(s) de contact				
Adresse de contact (adresse unique à aquelle le courrier doit être envoyé)				
lom :	TEST Elève			
Corrections éventuelles :				
er prénom :	EXEMPLE			
Corrections éventuelles :				
ate de naissance :	01/01/2004			
orrections eventuelles :	F			
orrection éventuelle :	F			
omicile actuel de l'élève :	Rue Adolphe lavallée, 1			
domicile connu de l'Administration)	1080 BRUXELLES		(	Ce domicile vous permet d'obtenir un indice composite
				et/ou un indice socio-économique plus favorable. Le
hamialla de Dàma nasant e				domicile actuel sera remplacé par cette adresse. Cette
Pomicile du 2ème parent : iniquement si les parents sont séparés et demande pur le calcul de l'indice composite plutôt que le don		Rue du Marché, 8		case doit être complétée comme ci-contre
our le calcul de l'indice composité piutot que le don	nicile actuel de releve.	1000 BRUXELLES		Ce domicile vous permet d'obtenir un coefficient n°2
Pomicile au moment de l'inscription d	lans l'école primaire		$\overline{}$	plus favorable que le domicile du 2º parent. Cette case
ctuellement fréquentée ; Iniquement si ce domicile était plus proche de l'éco	le que le domicile actuel et que l'élève	Rue du Vieux Moulin, 30 1000 BRUXELLES		doit donc être complétée comme ci-contre. Ces deux adresses seront donc combinées pour le calcul
a pas changé d'école.				de l'indice composite
	Ecole primaire d'o	origine		
* FASE :	0			
orrections éventuelles :				
om:	Scolarisé en dehors de l'enseigne française	ment organisé ou subventionné par l	la Communauté	
orrections éventuelles :	-			
dresse de l'implantation :				
'orrections éventuelles ;				
a Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGEO). CPVP). Il repose sur l'article 24, §§ 1, 3 et 4 de la Constituire il, majoré nos précautions, nos informations n'étaient pas co evin urganoligit/feb.be.	n et sur le décret « Missions », chapitre IX, section 1/1	La déclaration est disponible sur le site de la CPVP :	https://www.privacycommission.be.	

## LES POINTS IMPORTANTS À AVOIR EN TÊTE LORS DU REMPLISSAGE DU VOLET GÉNÉRAL

- Les priorités : si l'élève bénéficie d'une priorité, les parents ne doivent pas oublier de cocher la case sur le volet général;
- **L'immersion :** si l'élève souhaite poursuivre l'immersion dans l'enseignement secondaire, les parents doivent cocher la case immersion sur le volet général;

## COMMENT COMPLÉTER LE VOLET CONFIDENTIEL ?

- par voie électronique : volet confidentiel informatisé (VCI)

Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, compléter le volet confidentiel de leur enfant en ligne. Ce volet confidentiel est accessible sur l'application « CIRI Parents » via le site des inscriptions <a href="https://www.inscription.cfwb.be">www.inscription.cfwb.be</a>

L'encodage du volet confidentiel doit toutefois être validé par le dépôt, pendant la période d'inscription et en main propre, du formulaire unique d'inscription (volet général) dans l'établissement correspondant à leur 1 ère préférence.

- en version papier

## QUAND S'INSCRIRE?

### Entre le lundi 01 février 2021 et le vendredi 05 mars 2021 inclus

Pendant ces trois semaines, la chronologie des dépôts des formulaires d'inscription dans les établissements secondaires n'a pas d'importance.

L'inscription est également possible à partir du 26 avril 2021

#### **MAIS**

- Elle se fait selon l'ordre chronologique à la suite du classement des demandes introduites
- ≥II n'y a plus de priorités.

## OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE?

### Dans l'établissement de 1 ère préférence en déposant le FUI

→ Possibilité d'indiquer jusqu'à 10 choix d'établissements sur le formulaire unique d'inscription



### Accusé de réception

A

Il contient les informations qui serviront en cas de classement. Il faut donc s'assurer que les informations reprises dessus soient correctes.

# QUE SE PASSE-T-IL À LA FIN DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTIONS ?

### 2 cas de figure possibles :

- L'établissement est incomplet, c'est-à-dire qu'il a reçu moins de demandes qu'il n'a de places disponibles tous les élèves obtiennent une place dans l'établissement et reçoivent une attestation d'inscription
- L'établissement est complet, c'est-à-dire qu'il a reçu plus de demandes qu'il n'a de places disponibles

# QUE SE PASSE T-IL DANS LE CAS D'UNE ÉCOLE COMPLÈTE ?

- L'établissement complet ne peut attribuer directement que 80 % de ses places :
- Les élèves classés dans les 80% reçoivent une attestation d'inscription de la part de l'établissement secondaire
- Les autres élèves reçoivent un courrier les informant qu'ils ne sont pas repris dans les 80% et qu'ils seront classés par la CIRI

Exemple: Un établissement ouvre 10 places. Pendant la période d'inscription (du 01 février au 5 mars 2021), l'établissement a reçu 15 demandes. L'établissement ne peut attribuer directement que 80% de ses places en prenant d'abord les élèves ISEF, les élèves prioritaires et puis les élèves non prioritaires.

## LES PRIORITÉS

- Au nombre de 5, hiérarchisées
- ➤ Valables uniquement pour la 1 ère préférence
- >Obligatoirement invoquées pendant la période d'inscription

## LES PRIORITÉS

- 1. Fratrie
- → Acception large (vivant sous le même toît)
- 2. Enfant en situation précaire
- → Enfant « placé » par le juge
- 3. Enfant à besoins spécifiques
- → enfant venant du spécialisé : intégration permanente totale
- → enfant présentant un handicap avéré

## LES PRIORITÉS

### 4. Interne

→Élève souhaitant s'inscrire dans un internat appartenant au même Pouvoir Organisateur que l'établissement secondaire ou avec lequel une convention de collaboration a été établie.

### 5. Parent prestant

→ Qui travaille dans l'établissement secondaire (tout type de personnel)

## L'INDICE COMPOSITE

- Calculé pour tous les élèves pour autant que l'établissement soit complet ou complet en immersion;
- Multiplication de 7 coefficients correspondant à 7 critères différents;
- Classement par ordre décroissant d'indice composite (plus il est élevé, mieux c'est);

## L'INDICE COMPOSITE

- Coefficient 1 : la préférence
- Coefficient 2 : la distance entre le domicile et l'école primaire
- Coefficient 3 : la distance entre le domicile et l'établissement secondaire
- Coefficient 4 : la distance entre l'école primaire et l'établissement secondaire
- **Coefficient 5 :** l'immersion
- Coefficient 6 : l'offre scolaire dans la commune de l'école primaire d'origine
- Coefficient 7 : les partenariats pédagogiques

### EXEMPLE DE CALCUL DE L'INDICE COMPOSITE

Coefficient 1: 1,5

Coefficient 2:1,21

Coefficient 3: 1,59

Coefficient 4: 1,324

Coefficient 5:1

Coefficient 6:1,51

Coefficient 7:1

 $\rightarrow$  indice composite: 1,5 x 1, 21 x 1,59 x 1,324 x 1 x 1,51 x 1 = 5,769506754

## LE CLASSEMENT EFFECTUÉ PAR LA CIRI

### 3 étapes:

- 1) Atteindre si possible le quota de 20,4 % d'élèves ISEF
- 2) Classement des prioritaires qui n'auraient pas obtenu de place
- 3) Classement sur base de l'indice composite
- → Établissements complétés jusqu'à maximum 102% des places

### LE CLASSEMENT « CIRI » (102%)

Prénom	ISEF	PRIORITE	Indice Composite	Position classement
Adèle	Oui	Aucune	4,9626	1 OU
Sarah	Oui	Aucune	4,7262	2 OU
Thomas	Non	Fratrie	2,31	3 OU
Thibaut	Non	Fratrie	1,5	4 OU
Dana	Non	Enfant à besoins spécifiques	3,7719	5 OU
Yacine	Non	Parents prestant	3,81	6 OU
Virginie	Non	Aucune	6,1958	7 OU
Paul	Non	Aucune	5,4648	8 OU
Roméo	Non	Aucune	5,2981	9 OU
Juliette	Non	Aucune	4,8661	10 OU
Anna	Oui	Aucune	4,8661	LA 1
Elsa	Non	Aucune	4,1159	LA 2
Olaf	Non	Aucune	3,7719	LA 3
Bart	Non	Aucune	3,5	LA 4
Louison	Non	Aucune	2,31	LA 5

## SITUATION APRÈS LE CLASSEMENT DE LA CIRI

3 situations possibles après le classement :

1) L'élève obtient sa 1 ère préférence



2) L'élève obtient une des préférences et est en liste d'attente dans un ou plusieurs établissements de meilleures préférences

3) L'élève est en liste d'attente dans toutes ses préférences



# INFORMATION COMMUNIQUÉES AUX PARENTS CONCERNANT LE CLASSEMENT « CIRI »

Quand ? à la Mi-avril

Comment ? Par courrier ou par email

Bulletin-réponse à renvoyer à l'Administration pour les parents dont les enfants n'ont pas obtenu de place dans la 1<sup>ère</sup> préférence

Possibilité dans certains cas d'invoquer des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure si l'enfant n'a pas obtenu de place. S'adresser à l'Administration pour plus d'information

## INSCRIPTIONS CHRONOLOGIQUES

- ➤ Quand ? à partir du 26 avril 2021
- ✓ Par ordre chronologique, à la suite des inscriptions enregistrées entre le 01 février et le 5 mars
- ✓ Demande à introduire avec le FUI (ou son duplicata) dans chaque établissement où les parents souhaitent inscrire leur enfant.

  Le parent reçoit une attestation d'inscription ou de refus d'inscription

## **OUTILS ET CONTACTS**

- > Folder et documents informatifs reçus via l'école primaire
- CIRI Parents pour réaliser une simulation de calcul de l'indice composite, compléter le volet confidentiel informatisé (VCI) et pour consulter le classement des élèves
- $> N^{\circ}$  vert: 0800/188.55 (appel gratuit)
- > Site internet: www.inscription.cfwb.be
- > Adresse e-mail: inscription@cfwb.be